

ASSOCIATION AU TORRENT

Maison Léonie – 67, bd de la République
61000 Alençon – contact@au-torrent.fr
02 33 35 59 83 – www.au-torrent.fr

Vendredi 29 octobre 2021

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chers Amis,

Nous sommes très heureux de pouvoir vous adresser la convocation à la prochaine assemblée générale ordinaire de notre Association Au Torrent et vous faire découvrir notre nouvelle installation en Alençon ! Ainsi nous vous invitons à :

L'Assemblée Générale ordinaire de notre Association qui se tiendra

Le samedi 27 novembre 2021 de 14h30 à 16h

A l'ensemble scolaire Saint-François-de-Sales 100 Rue Labillardière 61000 Alençon

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2019
2. Approbation des rapports d'activité des années 2019-2020 et 2020-2021
3. Approbation des comptes des exercices 2019-2020 et 2020-2021
4. Affectation des résultats
5. Quitus aux administrateurs
6. Approbation du rapport d'orientation 2021-2022 et du budget
7. Ratification des cooptations
8. Renouvellement des mandats des administrateurs
9. Pouvoirs pour les formalités

En cas de non présence, il est très important de nous envoyer un pouvoir et votre adhésion si vous le souhaitez. Certain de l'intérêt que vous portez à notre association, je vous prie d'agréer chers amis, l'expression de ma considération distinguée.

Frédérique SEYDOUX
Présidente



Suite à l'AG une visite de notre nouvelle « Maison Léonie » vous sera proposée !

POUVOIR

Je soussigné(e) Nom : **Prénom :**

Demeurant à :

Membre actif – ami ¹ – de l'Association Au Torrent à jour de sa cotisation (10 €),

Empêché(e) de me rendre à l'Assemblée Générale, donne par les présentes,

pouvoir à Monsieur, Madame (Nom et prénom) :

demeurant à

pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le samedi 27 novembre 2021 de 14h30 à 16h, à l'ensemble scolaire St François de Sales d'Alençon, à l'effet de prendre part aux délibérations et voter les résolutions visées à l'ordre du jour.

Fait à : _____ Le : _____ Signature : _____

¹ Rayer la mention inutile

PROJET DE RESOLUTIONS

Assemblée Générale du 27 novembre 2021

PREMIERE RESOLUTION :

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2019.

SECONDE RESOLUTION :

Rapport d'activité : L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport annuel sur l'activité de l'association au cours de l'exercice clos au 31 août 2020 et de l'exercice clos au 31 août 2021, approuve les rapports d'activité qui lui ont été présentés.

TROISIEME RESOLUTION :

Approbation des comptes

- L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport sur les comptes approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice 2019-2020 tels qu'ils ont été présentés et arrêtés par le Conseil d'Administration.
- L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport sur les comptes approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice 2020-2021 tels qu'ils ont été présentés et arrêtés par le Conseil d'Administration.

QUATRIEME RESOLUTION :

Affectation des résultats : L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice des exercices 2019-2020 et 2020-2021 au compte de « report à nouveau » pour leur totalité.

CINQUIEME RESOLUTION :

Quitus : L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour les exercices écoulés.

SIXIEME RESOLUTION :

Rapport d'orientation et budget : L'Assemblée Générale approuve le rapport d'orientation tel qu'il lui a été présenté et le budget pour l'exercice 2021-2022.

SEPTIEME RESOLUTION :

Ratification des mandats des administrateurs cooptés

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Régis d'ANGLEVILLE, Marie-Georges ROCTON-SCHULZE, Frédéric DOHET et Thierry REVENEAU comme administrateurs sur les sièges respectivement de Jean-Claude SOREL, Béatrice du MESNIL du BUISSON, Patrick GENIN et Jacques CROISSANDEAU pour la durée du mandat de ces derniers restant à courir.

HUITIEME RESOLUTION :

Renouvellement des administrateurs

L'assemblée générale décide du renouvellement pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024-2025, des mandats d'administrateurs de Frédérique SEYDOUX, Noëlle FERET, Régis d'ANGLEVILLE, Bernard KUHN, Marie-Agnès TCHODIBIA, Stéphanie de LONGCAMP, Dominique SOREL, Marie-Georges ROCTON-SCHULZE, Frédéric DOHET, Chantal KESSLER, Eric BODHUIN et Thierry REVENEAU.

Le père Philippe POTTIER est le membre de droit nommé par l'autorité diocésaine catholique.

NEUVIEME RESOLUTION :

Formalités : L'Assemblée Générale statuant en sa forme ordinaire, donne tout pouvoir au porteur des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi.